



LE BUDGET À LA LOUPE

Comptes 2015 de la commune : les dépenses baissent de 8,03 % ce qui permet de dégager un excédent 2015 de 2 438 985,46 euros.



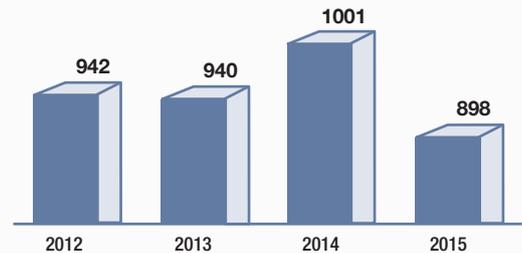
C'est au prix d'une remise à plat complète des dépenses de fonctionnement et grâce à une maîtrise des charges de personnel que la commune assume les contraintes imposées par l'État sans augmenter les impôts.

+ Des efforts importants ont été menés dans chaque service pour diminuer les charges de fonctionnement.

Les dépenses baissent de 8,95 % par rapport à l'exercice 2014 et de 10,20 % par rapport à l'exercice 2013 (année pleine, avant le changement de municipalité).

Les dépenses réelles de fonctionnement par habitant baissent nettement en 2015.

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT PAR HABITANT

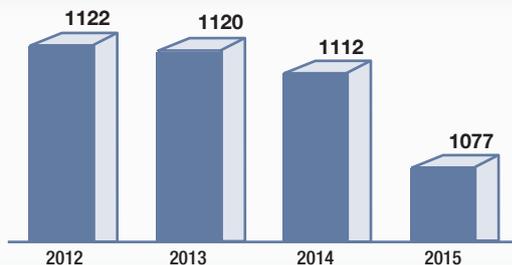


Moyenne de la strate : 1 151 € par habitant

+ La baisse des dotations de l'État (DGF, compensations, CAF de Lyon) représente une perte de plus de 400000€ en 2015 et fait fortement chuter les recettes.

Seule la baisse des dépenses de 10 % a permis de ne pas augmenter les impôts.

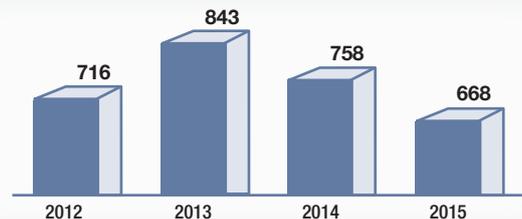
RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT PAR HABITANT



Moyenne de la strate : 1 375 € par habitant

+ Mions se situe en matière d'endettement en-dessous de la moyenne des communes de la même strate, grâce à la réalisation de deux exercices sans emprunt. Avec un capital restant dû au 31 décembre 2015 de 8 284 834 €, la dette de la commune est de 668 € par habitant.

DETTE EN EUROS PAR HABITANT



Moyenne de la strate : 970 € par habitant



C'est avec des marges de manœuvre retrouvées que la municipalité peut envisager, dès l'exercice 2016, la réalisation d'un plan d'investissement soutenu consacré à la rénovation et la mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite du patrimoine communal. De même, il est nécessaire que Mions rattrape son retard en équipements publics nouveaux, notamment scolaires et sportifs.